

DATE DE DEPÔT DU DOSSIER :

FORMULAIRE DE DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

● DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur :

Adresse actuelle :

Code postal : Commune :

Tél. Fixe : Tél. portable :

E-mail :

Nature du projet : Installation neuve Réhabilitation

● LIEU D'IMPLANTATION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT

Adresse du projet :

Code postal : Commune :

Références cadastrales :

Superficie totale du terrain :

Nom et prénom de l'occupant (si différent du propriétaire) :

.....

Tél. Fixe : Tél. portable :

● PIÈCES À FOURNIR PAR LE PÉTITIONNAIRE

- Un plan de situation de la parcelle
- Un plan masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif
- Un plan en coupe de la filière
- Le présent formulaire complet et dûment complété
- Une étude de définition de la filière d'assainissement
- Une étude de sol (sondage à la tarière, test(s) de perméabilité,...)
- Une étude des contraintes à la parcelle
- Une description et un dimensionnement de la filière

N.B : Le demandeur peut, s'il le juge utile, joindre toute autre pièce pouvant compléter le dossier.

● CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE

Nature de l'immeuble : maison individuelle local professionnel

autre :

Type de résidence : principale secondaire locatif

Nombre de pièces principales :

Nombre d'usagers :

Alimentation en eau potable : distribution publique puits ou forage privé

Existe-t-il un puits, dans un rayon de 35 mètres, par rapport au dispositif envisagé ? oui non

Si oui, quel est son usage : domestique arrosage autre :

● CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROPOSÉE

(Informations à reprendre dans l'étude/devis)

➤ Traitement primaire :

Filière retenue : Dimensionnement :

➤ Traitement secondaire :

Filière retenue : Dimensionnement :

➤ Evacuation :

rejet au fossé rejet vers le réseau pluvial infiltration dans le sol

autre :

● ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif ;
- réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le S.P.A.N.C chargé du contrôle de l'assainissement non collectif dès le début des travaux et avant le recouvrement des dispositifs ;
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier ;
- régler les sommes relatives aux différents contrôles : conception et implantation (55 € TTC) et bonne exécution (99 € TTC).

Le demandeur reconnaît avoir reçu le règlement de service du SPANC (disponible à l'accueil, sur le site internet de la communauté de communes ou sur demande email)

Fait à :

Signature du demandeur :

Le :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de Communes du Pays des Achards dans le but d'assurer le suivi des contrôles des installations d'assainissement non collectif. Elles sont conservées jusqu'au prochain contrôle de l'habitation et sont destinées uniquement au bon fonctionnement du service public d'assainissement non collectif
Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 « Informatique et liberté », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données (opposition, limitation, modification, effacement, portabilité et transfert) vous concernant et les faire rectifier en contactant : contact@cc-paysdesachards.fr